



Prime non versé pour faute discutable

Par **HCJ57**, le **15/04/2019** à **16:19**

Bonjour ,

je travail dans une PME de - de 10 salariés.

J'ai sur ma fiche de paye du mois de Mars une Prime qui manquait.

Cette prime je l'ai depuis mes débuts dans l'entreprise (plusieurs années) , exceptés à des moments ou le chef d'entreprise la retire pour des raisons parfois "justifiés" et parfois très très discutables (rayure sur la voiture , perte d'argent entre le client et l'entreprise)

J'ai entendu parler de "primes bénévoles" , pouvez vous me dire si cette dernière en est une ?

merci à vous